

- <https://www.paris-normandie.fr/id584438/article/2024-12-04/vernon-une-ecole-elementaire...>
- Par Jordan Daugeron
- 8 min read

À Vernon, une école élémentaire met l'accent sur l'inclusion en milieu scolaire

Mardi 3 décembre 2024 , la rectrice de l'académie de Normandie a visité une école de Vernon qui a mis en place un dispositif d'inclusion pour les élèves qui ont besoin de plus d'attention.



Par Jordan Daugeron

Publié: 4 Décembre 2024 à 12h12 Temps de lecture: 2 min

Alors que la récréation de la matinée n'est pas encore terminée, les élèves de l'école élémentaire [Arc-en-ciel 2](#) à [Vernon](#) ont vu arriver la rectrice de l'académie de Normandie Christine Gavini ainsi que le directeur général adjoint de l'ARS Sébastien Delescluse dans le cadre d'une visite des lieux ce mardi 3 décembre 2024.

Une visite pas anodine

□ Le but de notre visite est de regarder un dispositif que l'on trouve innovant

Christine Gavini, Rectrice de l'académie de Normandie

En septembre 2023, l'école élémentaire Arc-en-Ciel 2 de Vernon a mis en place un dispositif d'inclusion pour les élèves qui ont besoin de plus d'attention en milieu scolaire. Cette mesure a été mise en place après une demande de la directrice de l'établissement, Carole Haro. « *Suite à l'analyse des évaluations nationales, je me suis rendu compte que les élèves qui avaient besoin d'aide et plus d'attention dès la petite section en avaient encore besoin à l'arrivée en 6e* », rappelle la directrice.

C'est donc à la suite de ce constat qu'elle a voulu mettre en place le Dispositif d'accompagnement à l'inclusion en milieu scolaire (DAIMS), pour faciliter la progression des élèves à travers les différentes classes dans l'école primaire. Quinze mois plus tard, ce système semble porter ses fruits. « *Le but de notre visite est de regarder un dispositif que l'on trouve innovant* », explique Christine Gavini.

Des outils mis en place

Depuis le début de la mise en place du dispositif, la direction a repéré une quinzaine d'élèves de l'établissement qui ont besoin d'un accompagnement supplémentaire. Cette expertise s'est faite après une observation dans chaque classe. « *On a analysé ces observations avec les enseignants référents et avec le Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour identifier les élèves et proposer des outils et des aménagements pour les accompagner* », raconte madame Ramier, enseignante DAIMS au sein de l'établissement Arc-en-Ciel 2 de Vernon.

Les outils ou les aménagements se traduisent par des casques antibruit, des fidgets (jouets antistress) ou du coenseignement. Lors du coenseignement, des ateliers rotatifs sont mis en place pour que les élèves puissent travailler à leur rythme et en plus petit groupe.

Un système pour tous

Plus de quinze mois après la mise en place du DAIMS au sein de l'établissement, des progrès ont été notés par le corps professoral. Ce dispositif n'en est encore qu'au stade de l'expérimentation, seule l'école Arc-en-Ciel 2 en est dotée dans l'Eure. Ce dernier vise avant tout l'autonomie et la montée en compétences de chaque élève notifié ainsi que l'amélioration de la communication entre les parents d'élèves et les enseignants.

Par exemple, le DAIMS pourrait permettre aux parents de mieux comprendre les besoins de leur enfant mais aussi de développer la communication avec ces derniers. « *Beaucoup de familles sont dans le déni des difficultés. Le travail du DAIMS est de les accompagner vers une notification d'un élève* », rajoute l'enseignante du DAIMS.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Vernon \(Eure\)](#)

Juste pour vous

Pour profiter d'une expérience de lecture optimale, nous vous conseillons d'activer vos cookies.

[Activer](#)

Generated with Reader Mode